

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION  
SUR LE PROJET DE RÉSOLUTION CA09 210410**

À TOUTES LES PERSONNES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÉSOLUTION NUMÉRO CA09 210410 INTITULÉ « PREMIER PROJET – ADOPTER UNE RÉSOLUTION AFIN D'AUGMENTER LE NOMBRE DE CASES DE STATIONNEMENT ET DE MODIFIER LA STRUCTURE DU BÂTIMENT SUR LE LOT 1 152 920 (ANCIENNEMENT 3028 À 3030 BOULEVARD LASALLE – STAR DYER) ».

AVIS est, par les présentes, donné par la soussignée :

QUE le conseil d'arrondissement, suite à l'adoption, à sa séance du 29 septembre 2009, dudit projet de résolution intitulé « Premier projet – Adopter une résolution afin d'augmenter le nombre de cases de stationnement et de modifier la structure du bâtiment sur le lot 1 152 920 (anciennement 3028 à 3030 boulevard LaSalle – Star Dyer) », tiendra une assemblée publique de consultation le mardi 1<sup>er</sup> décembre 2009 à compter de 18 h, dans la salle du conseil située au 4555, rue de Verdun, en l'arrondissement de Verdun, en conformité avec les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1);

QUE la modification a pour but:

1. D'autoriser que les immeubles situés aux 3028, 3030 et 3032, boulevard LaSalle aient quatre cases de stationnement chacun plutôt que trois tel qu'approuvé dans la résolution d'approbation du projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble;
2. D'autoriser que le coin sud de l'immeuble situé au 3034, boulevard LaSalle soit d'un angle de 45° plutôt que de 90° tel qu'approuvé dans la résolution d'approbation du projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble.

QUE ce projet de résolution concerne la zone indiquée sur le plan ci-joint;

QU'au cours de cette assemblée publique, le maire d'arrondissement expliquera le projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet;

QUE ce projet de résolution est disponible pour consultation au bureau 102 de la mairie de l'arrondissement de Verdun de la Ville de Montréal située au 4555, rue de Verdun, aux heures ordinaires de bureau, soit de 9 h à 17 h, du lundi au vendredi.

Donné à Montréal, arrondissement de Verdun, Québec  
ce 19 novembre 2009

Louise Hébert  
Directrice du bureau d'arrondissement et  
Secrétaire du conseil d'arrondissement

PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE - RÉSOLUTION CA09 210410  
AVIS PUBLIC

